

COMMUNE DE GOULT

**COMPTE RENDU DE REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 MARS 2015**

L'an deux mille quinze et le vingt mars à vingt heures, le Conseil Municipal de Goult, régulièrement convoqué le onze mars deux mille quinze, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, en salle du Conseil à la mairie, sous la présidence de M. Didier PERELLO, Maire.

Etaient présents : Didier PERELLO, Gérard CHABAUD, Pierrette DROUARD, Pierre FERRAZ, Aimé GIRARD, Hervé CHABOWSKI, Françoise PASCAL, Natacha CLOCHARD, Alice PHILIPPE, Nicolas CARRARA, Alain HECKMANN, Véronique MILLE, Thierry MARTEL.

Etaient Absentes : Michèle MICHEL (pouvoir à M. Chaubaud), Vanessa ROSSI (pouvoir à M. Perello)

Secrétaire de séance : Gérard CHABAUD.

- 1. Approbation du procès-verbal du 18 février 2015**
Approuvé à 11 voix pour et 3 contre (M. Heckmann, Mme Mille, M. Martel)
- 2. Compte de Gestion 2014 - Commune**
Approuvé à 12 voix pour et 3 abstentions (M. Heckmann, Mme Mille, M. Martel)
- 3. Compte de Gestion 2014 - Pompes Funèbres**
Approuvé à l'unanimité.
- 4. Compte de Gestion 2014 - Transports Scolaires**
Approuvé à l'unanimité.
- 5. Compte Administratif 2014 - Commune**
Approuvé à 10 voix pour et 3 abstentions (M. Heckmann, Mme Mille, M. Martel)
- 6. Compte Administratif 2014 - Pompes Funèbres**
Approuvé à l'unanimité.
- 7. Compte Administratif 2014 - Transports Scolaires**
Approuvé à l'unanimité.
- 8. Désignation de régisseurs au Syndicat Intercommunal pour le transport des élèves fréquentant les établissements secondaires de l'Isle sur la Sorgue**
Approuvé à l'unanimité.
- 9. Election des membres délégués au Syndicat d'électrification vauclusien**
Sont élus à l'unanimité : M. Ferraz (délégué titulaire), M. Chaubaud (délégué remplaçant)
- 10. Centre Marie Mauron : faisabilité de l'opération de logements sociaux**
Approuvé à 12 voix pour et 3 contre (M. Heckmann, Mme Mille, M. Martel)
- 11. Avis sur le projet de nouveaux statuts pour le Parc Naturel Régional du Luberon**
Approuvé à 14 voix pour et 1 contre (M. Chabowski)
- 12. Convention avec l'association des commerçants pour l'occupation du domaine public communal**
Approuvé à 12 voix pour et 3 abstentions (M. Heckmann, Mme Mille, M. Martel)